



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



## Au CHC, de nouvelles explorations en gastroentérologie et pneumologie



**Au Centre Hospitalier de Cayenne, le service de Médecine B propose de nouveaux examens, depuis quelques mois. Les Dr Alolia Aboïkoni et Marthe Alogo font le point.**

---

Prendre en charge les calculs biliaires, faire le bilan de certains cancers (gastriques, pancréatiques), diagnostiquer les problèmes d'acidité chez des patients ayant des reflux

gastriques, déterminer l'origine de la constipation, explorer l'intestin grêle dans le cas de la maladie de Crohn ou en cas d'anémie par carence de fer... Depuis deux ans, le service de Médecine B de l'hôpital de Cayenne réalise de nouvelles explorations. Chaque semaine, des patients en bénéficient. Elles complètent l'activité intense d'endoscopie de routine (en 2022, 1 860 gastroscopies, 1 250 coloscopies et 250 bronchoscopies).

### La cholangiopancréatographie rétrograde endoscopique



Encore appelée CPRE ou cathétérisme bilio-pancréatique, la cholangiopancréatographie rétrograde endoscopique « permet de prendre en charge les calculs biliaires coincés dans la voie biliaire principale », explique le Dr Alolia Aboïkoni. De retour en Guyane depuis 2021, cette jeune qui a grandi à Iracoubo, qui avait effectué sa première année de médecine en Guyane, a souhaité développer cette technique dans laquelle elle s'est perfectionnée à l'hôpital Cochin (AP-HP). En cas de tumeur, cette technique permet aussi d'installer une prothèse biliaire. Il s'agit des deux principales indications.

Depuis le premier patient qui en a bénéficié au CHC, le 13 décembre 2021, cinquante-huit autres personnes ont été prises en charge, au cours de 71 procédures, en majorité des femmes âgées en moyenne de 56 ans. La plupart l'ont été pour des calculs ; un patient sur six pour un cancer. Près d'un patient sur cinq (18 %) avait un examen considéré comme difficile, soit en raison d'un très gros calcul, soit un empiérement cholédocien (présence de multiples calculs).

Les patients ont généralement été adressés par les trois hôpitaux publics et les urgences. « Ce sont autant d'évacuations sanitaires évitées, se réjouit la gastroentérologue. Nous avons de bons résultats, avec 95 à 98 % d'efficacité et environ 3 % de complications ». Pour les calculs biliaires, les patients peuvent rentrer à domicile après quarante-huit heures de surveillance. « Mais comme nous avons régulièrement des patients avec une surinfection des voies biliaires, ils restent un peu plus longtemps. »

### L'Echo-endoscopie digestive avec ou sans biopsie

Cette exploration est surtout utilisée en pathologie tumorale, en associant l'endoscopie à l'échographie. « Elle permet de faire le bilan d'extension de certains cancers, notamment gastriques, et d'avoir une preuve histologique en biopsiant un cancer du pancréas non métastatique », explique le Dr Aboïkoni. L'écho-endoscopie peut également être utilisée lorsqu'est suspectée une maladie lithiasique biliaire, en étant plus sensible que l'échographie. Elle est proposée en médecine B depuis décembre 2021 également ; 85 patients en ont bénéficié.

### La vidéocapsule endoscopique de l'intestin grêle



« Il s'agit d'une exploration de l'intestin grêle par le biais d'une petite caméra que le patient va avaler, détaille le Dr Aboïkoni. Celui-ci sera équipé d'une ceinture dotée de capteur et reliée à un boîtier appareillé à la capsule. Les électrodes de la ceinture vont récupérer les images et les envoyer au boîtier. Lorsque la capsule passe dans le colon, l'ensemble est débranché et le médecin va pouvoir lire le film de six à huit heures. C'est comme cela qu'il verra ce qui se passe dans l'intestin grêle. En endoscopie classique, on voit le tube digestif haut, le tube digestif bas, mais pas ce qui se passe entre les deux, l'intestin grêle étant très long. »

Disponible depuis novembre 2021, cette technique a été utilisée une cinquantaine de fois. Elle est indiquée pour l'anémie par carence en fer et pour la maladie digestive chronique inflammatoire ou type maladie de Crohn.

### Le fibroscan



Au CHC, l'unité des maladies infectieuses et tropicales (Umit) est dotée d'un appareil depuis plusieurs années. En médecine B, une soixantaine de patients ont bénéficié de cette technique depuis septembre 2022.

Elle mesure l'élasticité du foie grâce à des ultrasons. « On l'utilise chez les patients présentant une maladie hépatique d'origine virale, alcoolique, liée à un diabète ou auto-immune.

Cela permet de voir l'état du foie de manière non invasive. Cela nous permet de monter en puissance sur la facette hépatologique », se réjouit le Dr Aboïkoni.

### La pH impédancemétrie



Examen proposé par le passé au CHC, la pH impédancemétrie l'est à nouveau depuis avril 2022, en hôpital de jour. Environ un patient par semaine y a recours. Cette exploration « permet de diagnostiquer les problèmes d'acidité chez les patients qui ont des reflux gastriques pas spécifiquement identifiables avec l'endoscopie et avec des symptômes frustrés. Cela permet d'adapter le traitement. C'est le cas notamment lorsque l'on détecte des reflux basiques », explique le Dr Marthe Alogo, gastroentérologue et hépatologue, arrivée en Médecine B en novembre 2021. Elle cite également le cas des « patients qui ont des rots dont on ne sait pas s'ils sont comportementaux, auquel cas on les oriente vers la kinésithérapie

comportementale, ou s'ils sont dus à trop de gaz. »

### La manométrie

La manométrie consiste à mesurer la pression dans différentes parties du tube digestif. « Les indications sont vraiment nombreuses », souligne le Dr Alogo, dont le planning est complet pour cet examen jusqu'en mars. « C'est une manière de diagnostiquer des troubles moteurs, notamment au niveau de l'œsophage. La manométrie anale, par exemple, aide à déterminer l'origine d'une constipation. » Le Dr Alogo s'est perfectionnée dans ces techniques au CHU de Rouen (Seine maritime).

---

## En pneumologie, une unité du sommeil depuis un an

Au CHC, la pneumologie se développe également, au sein du service de Médecine B. « Il y a un an, nous avons créé une unité de sommeil, en collaboration avec les collègues neurologues, cardiologues, endocrinologues, ORL... », indique le Dr Houari Aissaoui, seul pneumologue à plein



temps à l'hôpital de Cayenne, arrivé il y a quatre ans. Pour l'enregistrement du sommeil, les infirmières sont formées à la polygraphie et à la polysomnographie. Ce second examen, plus précis, est également proposé au centre hospitalier de Kourou ([lire la Lettre pro du 7 avril](#)). Les deux permettent notamment de diagnostiquer l'apnée du sommeil. « Nous réalisons des enregistrements de sommeil pour des patients hospitalisés dans différentes unités et services de l'hôpital, et pour des patients adressés par leur médecin traitant. »

La polygraphie est utilisée chez des patients hospitalisés – dans ce cas, l'infirmière se déplace dans le service du patient pour installer le matériel – et en ambulatoire. « Le patient arrive alors vers 16 heures. On lui pose le matériel ; il rentre chez lui, passe la nuit et ramène le matériel le lendemain », détaille le Dr Aissaoui. La polysomnographie, en revanche, n'est utilisée que chez des patients hospitalisés. Le pneumologue espère pouvoir un jour développer un laboratoire du sommeil au CHC. « Le patient arrive, passe une nuit à l'hôpital. On enregistre son sommeil avec enregistrement vidéo. Cela nous permet de faire des tests spécifiques du sommeil et de diagnostiquer d'autres pathologies du sommeil. On peut ainsi dire si un patient peut continuer à conduire son véhicule ou diagnostiquer le syndrome des jambes sans repos. Ça nous aiderait dans le développement de cette discipline qui connaît un essor important en Métropole. »

Le service de Médecine B propose également les explorations fonctionnelles respiratoires. « On a une cabine à l'intérieur de laquelle s'installe le patient, explique le Dr Aissaoui. On lui demande de réaliser certains exercices. Cela permet d'avoir des données sur sa fonction respiratoire. C'est un examen dont on a besoin pour la pathologie respiratoire, mais qui est aussi demandé par les autres spécialistes : avant une opération, pour la surveillance de patients infectieux, avant un traitement par chimiothérapie. »

Le pneumologue dispose également de la seule salle équipée pour la bronchoscopie sur le territoire. « On l'utilise pour des diagnostics de cancer du poumon, pour réaliser les prélèvements nécessaires à la recherche de microbes. Ce sont des examens demandés par d'autres spécialités comme l'infectiologie et la dermatologie. Nous recevons aussi les patients de Kourou et Saint-Laurent. » Il y a deux ans, l'écho-endoscopie bronchique ou Ebus, a fait son apparition. « Ce matériel nous permet de réaliser des prélèvements pour les adénopathies thoraciques. Cela permet des diagnostics de cancer, de tuberculose, d'histioplasmose et de sarcoïdose », liste le Dr Aissaoui.

La pleuroscopie médicale est le dernier examen introduit dans le service, grâce à du matériel installé en fin d'année. « Nous sommes le deuxième centre en France à bénéficier de ce matériel, se réjouit le pneumologue. Cela nous permet d'explorer la cavité pleurale, entre les poumons et la paroi thoracique. C'est utile pour des diagnostics de tuberculose, de cancer et pour réaliser le talcage. Jusqu'à présent, lorsqu'un patient présentait une pleurésie d'origine néoplasique, nous étions obligés de l'envoyer en Martinique ou en Métropole. Avec ce matériel, on pulvérise du talc pour coller le poumon à la paroi et qu'il n'y ait plus de liquide. Nous pourrions désormais le faire sur place. »

Si une seconde pneumologue, le Dr Geneviève Guillot, travaille à temps partiel au CHC, le Dr Aissaoui espère aussi l'arrivée prochaine d'un second praticien à plein temps. « Il y a encore beaucoup de choses à développer. »

**EN BREF**

◆ **Six cas de paludisme à Cacao**



Jeudi, le Centre Délocalisé de Prévention et de Soins (CDPS) de Cacao a signalé six cas de paludisme, dont cinq au cours de la semaine. Ceux-ci ont été diagnostiqués par test rapide d'orientation diagnostique (Trod) ; la confirmation biologique était encore en attente. L'équipe mobile de santé publique en commune (Emspec) doit se rendre sur place demain pour interroger les patients sur les circonstances ayant pu amener à leur contamination et sensibiliser la population à la maladie. L'ARS a alerté la Collectivité Territoriale (CTG) pour des opérations de démoustication.

A partir de la mi-octobre, le CDPS de Saint-Georges a signalé une vingtaine de cas de paludisme en quatre semaines. Depuis, le rythme des nouveaux diagnostics a ralenti. Une action de dépistage sera menée en janvier.

### ◆ Grippe et Covid-19 : il est encore temps de se faire vacciner



Dans son dernier point épidémiologique sur les infections respiratoires aiguës, Santé publique France signale une hausse des consultations pour grippe et pour Covid-19. Dans ce contexte et dans la perspective des réunions des fêtes de fin d'année qui favorisent la dissémination des virus, il est indispensable de vacciner, pour les protéger, les personnes à risque de grippe sévère à la fois contre la grippe et le Covid-19. Il s'agit notamment des personnes âgées de 65 ans et plus, des personnes de moins de 65 ans atteintes de certaines maladies chroniques (dont les

enfants à partir de 6 mois) et des femmes enceintes. La liste complète des personnes ciblées par la vaccination contre la grippe peut être consultée dans le [calendrier des vaccinations](#). L'adoption systématique des gestes barrières reste essentielle pour tous, notamment le port du masque en cas de symptômes, dans les lieux fréquentés et en présence de personnes fragiles. La vaccination contre le Covid-19 peut être proposée en même temps que la vaccination contre la grippe. Il n'y a pas de délai particulier à respecter entre les deux vaccinations si celles-ci ne peuvent pas être réalisées concomitamment. En Guyane, la liste des pharmacies proposant la vaccination contre la grippe et/ou le Covid-19 est disponible sur le [site internet de l'ARS](#).

### ◆ La CPTS centre littoral favorable à l'accès direct aux orthophonistes



Dans la [Lettre pro du 16 mai](#), nous vous avons présenté les nouvelles mesures permises par la loi Rist. Parmi celles-ci, figure l'accès direct aux orthophonistes, dont les communautés pluriprofessionnelles territoriales de santé (CPTS) dont le projet de santé le prévoit. Lors de sa dernière réunion, le conseil d'administration de la CPTS centre littoral a validé cette possibilité. « Ce choix du CA mènera à la mise en place de groupes de travail afin de définir les modalités de prise en charge et de coordination sans prescription médicale qui seront inscrites dans le projet de santé », précise la CPTS.

La loi Rist ouvre également l'accès direct aux orthophonistes exerçant en établissement de santé ou médico-social. Dans tous les cas, l'orthophoniste devra rédiger un compte-rendu des soins réalisés devra être adressé au patient et à son médecin

traitant, et alimenter le dossier médical partagé. Leur attention est donc attirée sur l'adaptation de leur logiciel de télétransmission.

Lors de ce conseil d'administration, ont également été abordés les sujets suivants, indique la CPTS : adoption de protocoles nationaux de coopération (non soumis au vote du CA), avancement de la négociation de l'accord conventionnel interprofessionnel (ACI) et modification du règlement intérieur concernant les modalités d'indemnisation des professionnels de santé



## ■ Alimentation du DMP par les libéraux : où en est la Guyane ?

Véritable carnet de santé numérique, le dossier médical partagé (DMP) répond à un enjeu de santé publique : disposer de la bonne information, au bon moment, où que l'on se trouve. Pour les professionnels de santé, c'est le gage d'une meilleure prise en charge médicale des patients. Le DMP est un élément de Mon espace santé, le service public numérique gratuit en santé. Il reste le point d'entrée des professionnels de santé pour alimenter et consulter les dossiers médicaux partagés de leurs patients. Tous les documents ajoutés dans les DMP des patients sont automatiquement visibles par ces derniers dans leurs profils Mon espace santé.

En Guyane, pour le mois de novembre :

- 53 médecins généralistes et le centre de santé du Chog ont alimenté 7 782 DMP des patients guyanais ; 14 525 documents ont été posés dans leur DMP, principalement les prescriptions de médicaments, de biologie, de radiologie et certificats médicaux.
- Le laboratoire Eurofins du site de Brassé (Cayenne) a alimenté 2 775 DMP avec 13 224 compte-rendu de biologie.
- Le centre de radiologie Mont-Lucas (Cayenne) a alimenté 506 DMP avec 616 compte-rendu d'imagerie médicale.
- 10 pharmacies ont alimenté 53 DMP et mis à jour le volet vaccination du DMP.

## Actus politiques publiques santé et solidarité



### ■ Officine : début des négociations sur l'avenant économique



Les négociations conventionnelles entre l'Assurance maladie et la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF) débutent aujourd'hui. Aurélien Rousseau, ministre de la Santé et de la Prévention, a adressé sa lettre de cadrage. L'avenant en discussion portera sur l'économie du réseau officinal. Selon la FSPF, trois axes ont été fixés par le ministre :

- La rémunération des dispositifs de prévention ou d'accompagnement des patients ;
- La régulation des volumes de médicaments basée sur la pertinence des soins ;
- La désensibilisation de la rémunération des pharmaciens au prix des médicaments.

Aurélien Rousseau souhaite aussi que l'avenant développe les outils existants et mette en place « des nouveaux mécanismes renforçant la pertinence de la délivrance et la modération des volumes ». L'avenant doit aussi définir les modalités de dispensation à l'unité des médicaments et des dispositifs médicaux. Il doit aussi être question de « nouveaux leviers d'épargne (pour lutter contre les pénuries...) par exemple grâce à la dispensation d'une ordonnance conditionnelle ».

En matière de prévention, la lettre de cadrage demande que les « partenaires conventionnels organisent la mise en œuvre des nouvelles interventions des pharmaciens en matière d'accompagnement au sevrage tabagique » et que l'avenant relance « les prestations





- L'Agence Régionale de Santé recrute son **médecin référent pour l'offre médico-sociale** (titulaire ou contractuel, temps plein). [Consulter l'offre et candidater](#).
- La Collectivité territoriale de Guyane recrute un **préparateur en pharmacie** (titulaire ou contractuel, temps plein). [Consulter l'offre et candidater](#).

## Agenda



### Samedi 23 décembre

► **Fo zot savé**. Le Pr Emmanuel Rusch, président de la CNSA, et Yves Bhagooa, président de la CRSA ([voir Lettre Pro du 22 novembre](#)), répondront aux questions de Fabien Sublet sur la démocratie en matière de santé, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

### Jeudi 11 janvier

► **Séminaire Pasteur** : « Microbiote des insectes vecteurs », par Yanouk Epelboin, à 15 heures sous le carbet de l'Institut Pasteur de Guyane, à Cayenne.

### Jeudi 25 janvier

► **Séminaire Pasteur** : « Génotypes de dengue circulant », par Alisé Lagrave, à 15 heures sous le carbet de l'Institut Pasteur de Guyane, à Cayenne.

### Mercredi 31 janvier

► **Soirée de sensibilisation** au dépistage du cancer du col de l'utérus, organisé par la CPTS centre littoral et le Centre régional de coordination du dépistage des cancers (CRCDC), à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. Inscription obligatoire avant le 30 janvier : [contact@cpts-centre-littoral.fr](mailto:contact@cpts-centre-littoral.fr).

**Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)**

## Le message du jour



*Consultez tous les numéros de La lettre Pro*

**Agence régionale de santé Guyane**

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)